

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2017 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Cheryl Weigensberg, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 20h09.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2017-266

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier tel que présenté.

Adoptée

2017-267

#### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal 20 novembre 2017 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2017-268

#### **RÉSOLUTION D'APPUI AU RÈGLEMENT 2493 (CSL) INTITULÉ : « RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS ».**

---

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead appuie, par la présente, la Ville de Côte Saint-Luc concernant l'adoption, le 13 novembre 2017, de son Règlement 2493 intitulé : « Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils. ».

Adoptée

2017-269

#### **INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS ANNUEL 2018 DE « GOVERNMENT FINANCE OFFICERS ASSOCIATION » (GFOA)**

---

ATTENDU QUE le Congrès annuel 2018 de « Government Finance Officers Association » aura lieu à St. Louis, Missouri du 6 au 9 mai 2018;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et la conseillère Cheryl Weigensberg et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE les délégués suivants soient autorisés à participer au Congrès annuel 2018 de « Government Finance Officers Association » (GFOA) St. Louis, Missouri du 6 au 9 mai 2018
  - Monsieur le directeur général Richard Sun
  - Monsieur le trésorier Armin Klaus
  - Monsieur le contrôleur Yves Tedom

Adoptée

2017-270

### DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT que le conseil peut désigner, par résolution, les membres du Comité de démolition et que ladite résolution doit désigner l'un d'entre eux comme président du comité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution remplace la résolution n° 2014-003 adoptée le 13 janvier 2014;

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Comité de démolition :

William Steinberg, maire, président du comité  
Michael Goldwax, conseiller municipal  
Warren Budning, conseiller municipal;

- QU'en cas d'absence d'un ou plusieurs membres lors d'une réunion du Comité de démolition, le Maire peut convoquer le ou les substituts suivants pour remplacer un ou des membres du comité en cas d'absence :

1<sup>er</sup> substitut – Leon Elfassy, conseiller municipal  
2<sup>e</sup> substitut – Cheryl Weigensberg, conseillère municipale;

et

QUE le *Chef de Division Aménagement urbain & Inspection des bâtiments* soit nommé Secrétaire du Comité et que le *Technicien en inspections des bâtiments* soit nommé le substitut du Secrétaire en son absence.

Adoptée

2017-271

### ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 694-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 694 CONCERNANT LE TRAFFIC

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du Règlement n° 694-10 modifiant le Règlement n° 694 concernant le trafic et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, et appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 694-10 modifiant le Règlement n° 694 concernant le trafic.

Adoptée

2017-272

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1010-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1010 CONCERNANT LE TRAFFIC**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du Règlement no. 1010-2 modifiant le Règlement no. 1010 concernant les tarifs et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par la conseillère Cheryl Weigensberg, et appuyé par le conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 1010-2 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs.

Adoptée

2017-273

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1001-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1001-2 CONCERNANT LE ZONAGE**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1001-3 modifiant Règlement n° 1001-2 sera soumis pour adoption par le Conseil.

- Tous les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 1001-3 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2017-274

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1001-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1001-2 CONCERNANT LE ZONAGE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1001-3 modifiant le Règlement n° 1001-2 concernant le zonage et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1001-3 modifiant le Règlement n° 1001-2 concernant le zonage.

*Le Maire William Steinberg appelle le vote.*

**Ont voté en faveur:**

Conseillère Cheryl Weigensberg

Conseiller Leon Elfassy

Conseiller Michael Goldwax

Conseiller Jack Edery

**En faveur: 4**

**A voté contre :**

Conseiller Warren Budning

Conseiller Harvey Shaffer

**Contre : 2**

Adoptée sur division

*À 21H00, Monsieur le conseiller, Leon Elfassy quitte son siège temporairement.*

2017-275

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1003-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1003 CONCERNANT LE ZONAGE**

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1003-1 modifiant Règlement n° 1003-2 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 1003 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2017-276

### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1003-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N°1003 CONCERNANT LA CONSTRUCTION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1003-1 modifiant le Règlement n° 1003 concernant le zonage et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par la conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Jack Edery et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1003-1 modifiant le Règlement n° 1003 concernant la construction.

Adoptée

2017-277

### **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1004-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1004 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1004-1 modifiant Règlement n° 1004 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 1004-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2017-278

### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1004-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1004 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 1004**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1004-1 modifiant le Règlement n° 1004 concernant les permis et certificats et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, et appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1004-1 modifiant le Règlement n° 1004 concernant la construction.

Adoptée

2017-279

### **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1010-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1010 CONCERNANT LES TARIFS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1010-3 modifiant Règlement n° 1010 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 1010-3 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2017-280

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1010-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1010 CONCERNANT LES TARIFS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1010-3 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, et appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1010-3 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs.

Adoptée

*À 21H00, Monsieur le conseiller, Leon Elfassy reprend son siège.*

2017-281

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 592 600\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE TECQ 2014-2018 POUR LE COÛT DE RÉHABILITATION DES CONDUITES D'EAU POTABLE, ÉGOUTS ET TRAVAUX DE VOIRIE DANS LA VILLE**

---

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1010-3 modifiant Règlement n° 1018 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 1018 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2017-282

**ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 1018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 592 600\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE TECQ 2014-2018 POUR LE COÛT DE RÉHABILITATION DES CONDUITES D'EAU POTABLE , ÉGOUTS ET TRAVAUX DE VOIRIE DANS LA VILLE**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du Règlement n° 1018 et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, et appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1018 intitulé règlement « Décrétant un emprunt de \$592 600 afin de financer la subvention du Ministère des affaires municipale, des régions et de l'occupation du territoire accordée dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence TECQ 2014-2018 pour le cout de réhabilitation des conduits d'eau potable, égout et travaux de voirie dans la ville ».

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-283

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2, ARTICLE 84, PARAGRAPHE 2, A FIN DE PERMETTRE LA DISTANCE ENTRE LA PISCINE ET LA CLÔTURE À 1.35M (4.43 PIEDS) AU LIEU DE 2M (6.56 PIEDS) POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU **13, CHEMIN HOLLY**, LOT N° 2 089 447, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 1013).

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de demande de dérogation mineure au Règlement de zonage n°1001-2, article 84, paragraphe 2, afin de permettre la distance entre la piscine et la clôture à 1.35M (4.43 pieds) au lieu de 2M (6.56 pieds),

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 14 novembre 2017, a recommandé *d'approuver* la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la demande de dérogation mineure pour la propriété située au **13 chemin Holly**, lot n° 2 089 447, Zone RA-2 soit approuvée.

*Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 13 chemin Holly :*

*Aucune intervention*

Adoptée

2017-284

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2 À L'ARTICLE 76, PARAGRAPH 4, AFIN DE PERMETTRE QUATRE ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES AU LIEU DE DEUX POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU **175, CROISSANT ETON**, LOT N° 2 089 500, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 1013)

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de demande de dérogation mineure au Règlement de zonage n°1001-2 article 76, annexe 4, afin de permettre quatre équipements mécaniques au lieu de deux;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 14 novembre 2017, a recommandé *d'approuver* la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la demande de dérogation mineure pour la propriété située au **175 croissant Eton**, lot n° 2 089 500, Zone RA-2 soit approuvée.

*Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 175 croissant Eton :*

*Aucune intervention*

Adoptée

2017-285

**APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2017**

---

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de novembre 2017 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 17 octobre au 15 novembre 2017, au montant de 1 884 491,62 \$, est par la présente approuvée.

Adoptée

2017-286

### **TRANSFERT DE FONDS DU SURPLUS AFFECTÉ POUR ACQUITTER DES DÉPENSES ENCOURUES DANS LA PÉRIODE FISCALE 2017**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal autorise un transfert de fonds, tel que détaillé au tableau suivant, pour un montant de 41 209 \$ du poste budgétaire numéro 55-992-00-000 surplus accumulé affecté, afin d'acquitter des dépenses encourues dans la période fiscale 2017.

<b>Affectation</b>	<b>Détails</b>	<b>Dépense</b>
2013-112	Agrile du frêne	41,209

Adoptée

2017-287

### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SOUS LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2017 NON PRÉVUES AU BUDGET OPÉRATIONNEL 2017**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 662 675\$, tel que détaillé au tableau suivant, du surplus accumulé non affecté no. G/L 55-991-00-000 afin de financer les dépenses d'investissement non prévues au budget opérationnel 2017 :

<b>Nature de la dépense</b>	<b>Montant</b>
TI matériel - projecteurs HV/Réc, Véhicule séc.pub.	16,375
IT- système de sauvegarde	18,940
Urbanisme – Classeurs	2,510
TP véhicules – chasse neige patinoires	7,350
TP véhicules – chargeuse	91,245
TP véhicules – chasse neige voirie	111,810
Infrastructure – lumières de rues	3,900
Infrastructure – rues	329,930
Infrastructure – trottoirs	8,100
Équipement – garage monte-charge	46,025
Équipement – téléphone IP	26,490

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-288

### **MODIFICATION À LA RÉOLUTION NO. 2016-350 CONCERNANT UNE ALLOCATION DE FONDS POUR FINANCER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS SOUS LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016**

**ATTENDU QUE** la résolution no. 2016-350 autorisait une appropriation de surplus afin de financer des dépenses en immobilisations à une date ultérieure,

**ATTENDU QUE** les coûts reliés à cette appropriation fût en partie enregistrés dans l'année fiscale 2016 ou les soldes ne sont plus requis pour cause de contrat finalisé, les réserves détaillées dans le tableau suivant ne sont plus requises;

<b>Nature de la dépense</b>	<b>P/O</b>	<b>Montant</b>
Parc des Conseillers- jeux d'eau	20839, 21441	34,555
TI- Licenses VM Ware	21717	37,230
Réhabilitation de rues et trottoirs	21500	1,740

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal approuve un transfert pour un montant de 73 525 \$ du Surplus affecté poste budgétaire numéro 55-992-00-000 pour retourner le montant au surplus accumulé non affecté de la Ville.

Adoptée

2017-089

### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SOUS LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2017 POUR LESQUELLES LES DÉPENSES SERONT ENTEGISTRÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 388,400 \$, tel que détaillé au tableau suivant, du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 55-992-00-000 Surplus affecté.

<b>Nature of expense</b>	<b>P/O</b>	<b>Amount</b>
TI matériel - projecteurs HV/Réc, Véhicule séc.pub.	22602, 23533	5,645
TI serveur – sécuriser accès web	22884	13,955
Infrastructure – lumières de rues	22289	3,855
Infrastructure – rues	22289, 22916, 22938	70,275
Infrastructure – trottoirs	22285, 22908	294,670

Adoptée

2017-290

### **TRANSFERT DE FONDS DU SURPLUS AFFECTÉ POUR ACQUITTER DES DÉPENSES ENCOURUES DANS LA PÉRIODE FISCALE 2017**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal autorise un transfert de fonds, tel que détaillé au tableau suivant, pour un montant de 111 935 \$ du poste budgétaire



## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

numéro 55-992-00-000 surplus accumulé affecté, afin d'acquitter des dépenses encourues dans la période fiscale 2017.

Affectation	Détails	Dépense
2016-350	Ford 150 & 250 camionnettes	79,560
2016-350	Harnais camion à neige	15,230
2016-350	Parc des Conseillers- jeux d'eau	17,145

Adoptée

2017-291

### **TRANSFERT DE FONDS DU SURPLUS AFFECTÉ POUR ACQUITTER DES DÉPENSES ENCOURUES DANS LA PÉRIODE FISCALE 2017.**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal autorise un transfert de fonds, tel que détaillé au tableau suivant, pour un montant de 55 920 \$ du poste budgétaire numéro 55-992-00-000 surplus accumulé affecté, afin d'acquitter des dépenses encourues dans la période fiscale 2017.

Détails	Dépense
Élections 2017	55,920

Adoptée

2017-292

### **APPROPRIATION DU COMPTE DE REVENUS REPORTÉS FONDS DE PARC POUR FINANCER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NON PRÉVUES AU BUDGET OPÉRATIONNEL 2017**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 38 500\$, tel que détaillé au tableau suivant, du compte de revenus reportés fonds de parc no. G/L 55-993-00-001 afin de financer les dépenses d'investissement non prévues au budget opérationnel 2017 :

Nature de la dépense	Montant
Parc Wexford – équipement de jeux	26 920
Parc Aldred & Dufferin – tables & bancs	11 580

Adoptée

2017-293

### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER LA PORTION DE LA VILLE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE LA RUE MACDONALD FAITS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL NON PRÉVUES AU BUDGET OPÉRATIONNEL 2017**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 620 625\$, tel que détaillé au tableau suivant, du surplus accumulé non affecté no. G/L 55-991-00-000 afin de financer les dépenses d'investissement non prévues au budget opérationnel 2017 :

Nature de la dépense	Montant
Réhabilitation rue Macdonald- rue et trottoirs	620,625

Adoptée

**Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

2017-294

**APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER  
DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT NON PRÉVUES AU BUDGET  
OPÉRATIONNEL 2017**

---

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 42 460\$, tel que détaillé au tableau suivant, du surplus accumulé non affecté no. G/L 55-991-00-000 afin de financer les dépenses d'investissement non prévues au budget opérationnel 2017 :

<b>Nature de la dépense</b>	<b>Montant</b>
Agrile du frêne	42,460

Adoptée

2017-295

**APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ AFIN D'ASSURER  
DES DÉPENSES NON RÉCURRENTES HORS DU BUDGET  
D'OPÉRATION POUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

---

Il est proposé par le conseiller Jack Edery appuyé par le conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 50,000 \$ du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 55-992-00-000 Surplus affecté.

Adoptée

2017-296

**MODIFICATION DANS L'ATTRIBUTION DU PORTFOLIO TENNIS**

---

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, et appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead prenne acte que monsieur le conseiller Leon Elfassy souhaite être relevé de ses responsabilités relativement au portfolio des activités de tennis et que ces responsabilités soient désormais dévolues à la conseillère Cheryl Weigensberg.

Adoptée

**2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2017-297

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Warren Budning, et résolu à l'unanimité de clore la séance à 21h26.

Adoptée

---

Dr. William Steinberg, maire

---

Me Pierre Tapp, greffier